



BULLETIN D'INFORMATIONS - N°269 - JUILLET 2025 Site Internet : www.saint-servais-29.fr

AVIS AUX HABITANTS



▪ Recensement

Les filles et les garçons nés en juillet 2009 et à partir de leur date d'anniversaire doivent se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité. Le recensement citoyen est **obligatoire**. Cette démarche facilite l'inscription **sur les listes électorales** et déclenche la convocation à la **Journée Défense et Citoyenneté**.



▪ Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en Mairie dès leur arrivée, afin de faciliter les tâches administratives les concernant. Signaler les départs en Mairie facilite également les démarches administratives.

▪ Tonte de pelouse



Le conseil a décidé après discussion d'appliquer l'arrêté N°2012-0244 du 1^{er} mars 2012 portant sur la réglementation des bruits de voisinage. A cet effet, les travaux : activités domestiques de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou appareils bruyants tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : les jours ouvrables de 8h30 à 19h30, les samedis de 9h00 à 19h00 et les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00. Monsieur le Maire et le conseil municipal demandent à chacun de respecter ces horaires pour le confort de ses voisins.



▪ Chiens en divagation :

Après de nombreuses plaintes en Mairie, il est demandé aux propriétaires de chiens de veiller à ce que leurs animaux ne soient pas en divagation. Dans le cas contraire, nous serions dans l'obligation d'envoyer votre animal à la fourrière de BODILIS.



▪ Horaires mairie pendant l'été

La mairie sera fermée les samedis à compter du 12 juillet et réouvrira le samedi 30 août.

La mairie sera ouverte le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h à 12h.

AGENDA

- Le 28 juin à partir de 14h00 : La Belle Estivale.
- Le 29 juin à partir de 14h00 : Kermesse de l'école.
- Le 5 juillet à 18h00 : Inauguration du musée.



CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 22 mai 2025 à la salle ty léon à 19h30, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers à l'exception de Marie-Laure GRALL et Benjamin TREGUER, absents excusés.

Marie-Laure GRALL a donné pouvoir à Benoît RIOU. Benjamin TREGUER a donné pouvoir à Paul LAURENT. Le secrétaire de séance est Corentin PARENT.

APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2025.

Le conseil municipal approuve le conseil municipal du 10 avril dernier.

TRAVAUX DE LA MAM ET DE L'ALSH

Point sur le chantier : Demande des élus de décaler la réception de chantier au 3 juin au lieu du 27 mai. Un point détaillé des travaux restant à faire est transmis à l'architecte, David Prigent.

Devis pour panneau MAM : Accord pour l'achat d'un panneau rigide pour un montant de 230 euros HT

MUSEE

Suite aux différents échanges avec le Conseil d'administration du musée :

Deux guides sont embauchés pour cet été du 5 juillet au 7 septembre 2025.

Deux panneaux vont être installés sur le mur en pierre par les agents du service technique (côté cour intérieure).

Un élu sera présent à chaque conseil d'administration.

L'inventaire est en cours pour la DRAC.

DEVIS

Elagage, après échanges le maire et les élus retiennent l'entreprise ETA du château pour les travaux.

NUMEROTATION

Chaque élu a vérifié les adresses de leur secteur, une délibération est prise pour valider toutes les adresses. Des plaques vont être commandées et offertes à chaque habitation.

SUBVENTIONS Etude des dossiers et attribution des subventions 2025 aux associations

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS	2025
	Accordées
U.S.S.S.D Football	700
Entente sportive La Flèche Handball (dont 500€ pour les 20 ans du club)	950
Amicale Trouz An Dour	200
U.N.C Soldats de France	350
Coop Scolaire Ecole Publique	5600
Association des Parents d'élèves	1200
Au Bouillon de culture Bibliothèque	1604
Centre de loisirs St Derrien/St Servais/Plounéventer	26514
Association des riverains de la B.A.N	100
Société communale de chasse	200
Comité des fêtes	1500
Leucémie Espoir 29	100

COUT D'UN ELEVE : PARTICIPATION DES COMMUNES EXTERIEURES

Sur l'année scolaire 2024/2025, l'école de Saint-Servais accueille 35 enfants des communes de Bodilis, Landivisiau, Plougar, Plounéventer, Plouvorn et St Derrien. Une participation correspondant à la moyenne départementale sera demandée aux communes, soit 1885,28 euros pour les maternelles et 626,35 euros pour les élémentaires.

URBANISME

Modification du Plan de Servitude Aéronautique (PSA) de dégagement de l'aérodrome de Landivisiau, le conseil approuve la modification du plan de servitude aéronautique (PSA).

CCPL

Les élus contestent la fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays de Landivisiau dans le cadre d'un accord local à compter du prochain renouvellement général des conseils municipaux. Comme actuellement, la commune sera représentée par un 1 seul conseiller communautaire.

QUESTIONS DIVERSES

Initiation au breton à l'école primaire : Accord du conseil pour 1 classe à raison d'une heure hebdomadaire.

Radar à Bel Air : à compter du lundi 26 mai pour connaître le passage du nombre véhicule par jour.

La Belle Estivale : Le programme du 28 juin est disponible sur Panneau-Pocket ou en mairie.

AGENDA.

Le 28 juin : La Belle Estivale.

AMICALE TROUZ AN DOUR

*Mercredi 4 juin à St-Renan, lors de la finale départementale de pétanque, la pluie de l'après-midi n'a pas atteint le moral des joueurs. Les parties ont été disputées dans une ambiance conviviale et pleine de fair-play. Les Saint-Servaisiens n'ont pas démerité, mais se sont inclinés devant les vainqueurs de cette compétition : l'équipe de St-Renan. Y. Bodennec, P. Scantamburlo et J. Quillivéré de Plouneventer ont terminé 13^{ème}, mais premiers du secteur. Bravo à tous.

*Mardi 17 juin, 92 joueurs de pétanque et 56 de dominos venant des 11 clubs des environs ont répondu à l'invitation de notre club. Ce fut une très belle journée à tous points de vue.

*Mardi 24 juin, interclubs à Plougar, le 1^{er} juillet à Lampaul, le 8 juillet à St-Vougay, le 15 à Plounevez-Lochrist, le 22 à Lampaul au profit du Ponant et le 29 à Bodilis.

*Le vendredi 7 novembre, déjeuner spectacle dansant à 12h à l'espace culturel de St-Renan avec rires, chansons et danses. 66 € par personne, repas et spectacle compris. Informations et réservations avant le 15 juillet à la Fédération Gmouv 29 Tel 02.98.85.22.91 ou auprès d'Yvonne Goguelet.

Bel été à tous.

PAROISSE

Les messes des week-end

Samedi 5 juillet à 18h30 à GUICLAN.

Dimanche 6 juillet à 10h30 à LANDIVISIAU, PLOUZEVEDE et SIZUN.

Samedi 12 juillet à 18h30 à SAINT-VOUGAY.

Dimanche 13 juillet à 10h30 Pardon de SAINT-SERVAIS et messe à LANDIVISIAU et SIZUN.

Samedi 19 juillet à 18h30 à SAINT-SAUVEUR.

Dimanche 20 juillet à 10h30 Pardon de GUIMILIAU et messe à LANDIVISIAU et PLOUVORN.

Samedi 26 juillet à 18h30 à PLOUNEVENTER.

Dimanche 27 juillet à 10h30 à LANDIVISIAU, PLOUZEVEDE et SIZUN.

Pardon de SAINT-SERVAIS : dimanche 13 juillet

Rassemblement au calvaire en bas du bourg à 10h15, d'où partira la procession avec croix, bannières, statues et reliques pour se rendre à l'église pour la messe.

Après la messe, pot de l'amitié dans l'allée de boules.

LA FLECHE HAND

L'entente Sportive La Flèche est à la recherche de son nouveau ou sa nouvelle coach / entraîneur pour son équipe sénior féminine pour la prochaine saison.

Vous êtes un(e) ancien(ne) joueur(se) et/ou vous avez de bonnes connaissances en handball, motivé à accompagner et faire progresser une équipe dynamique et engagée ? Rejoignez notre club !

Pour tout renseignement ou candidature, merci de contacter Solenne au 07.82.35.92.24

AU BOUILLON DE CULTURE

La bibliothèque restera ouverte aux horaires habituels durant tout l'été :

- Mercredi de 17h à 18h30
- Dimanche de 10h30 à 11h45

MUSÉE

MUSÉE
YAN' DARGENT

> Exposition

YAN' DARGENT
Et le mystère breton

> Du 5 juillet au
21 septembre 2025

Du mardi au dimanche
De 14h à 18h > Participation libre

Saint-Servais (29)
musee-yandargent.bzh

Logo: Agor le quartier de Saint-Servais, Département Finistère Penn-ar-Bed, Pays de Landivisiau COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, Médiathèques DU PAYS DE LANDÉ, ici Breizh Izel, E.Leclerc®

BULLETIN N°270 – AOUT 2025 : Les annonces pour le prochain bulletin d'informations devront parvenir à la Mairie par mail sous un format informatisé afin d'éviter des erreurs de retranscription (merci de mettre l'article en pièce jointe) **pour le vendredi 18 juillet 2025 à midi** (dernier délai). Il sera distribué au cours de la semaine 31.



Mairie de SAINT-SERVAIS – 29400 / Tel 02.98.68.15.21 / Fax 02.98.68.34.82. courriel : mairie.saintservais@orange.fr

MEMENTO

<p>Mairie : 02.98.68.15.21</p> <p>Lundi, mardi, jeudi : 8h00-12h/13h30-17h30 Mercredi, vendredi : 8h-12h Samedi : 9h-12h</p> <p>Mairie.saintservais@orange.fr</p>	<p>ALSH : Contact : 06.66.43.46.42 https://alshplounstserstder.jimdofree.com/</p> <p>ÉCOLE: Contact : 09.61.20.66.81</p> <p>Garderie : 06.87.29.71.04</p> <p>Animateur : animationstservais@gmail.com 07.89.02.91.20/Instagram : ej_stservais_stderrien</p>	<p>BIBLIOTHÈQUE: Mercredi de 17h00 à 18h30 Dimanche de 10h30 à 11h45</p> <p>Tél : 02.98.24.62.18</p> <p>Piscine Landivisiau 02 98 68 09 00</p>	<p>Urgences: Médecin de garde 15 SAMU Pharmacie de garde 3237</p> <p>Pompiers 18, portable 112</p> <p>Gendarmerie 17</p>	<p>Infirmière Libérale: Mme HENNEQUEZ contact : 07.86.05.43.81</p> <p>Déchetterie et fourrière animale de Bodilis 02 98 68 99 99</p>
--	--	--	---	--

PANNEAUPOCKET
Informe et Alerta les habitants

Retrouvez toutes les informations de la commune sur PanneauPocket, n'hésitez-pas à télécharger l'appli.